

Bulletin N°409

OCTOBRE 2022

BRISOLEE ROYALE Mardi 25 octobre 2022

Venez déguster des plats valaisans authentiques au Caveau du Moulin de Semblanet, à Martigny.

Café/thé avec un croissant.

Visite guidée du Moulin.

Repas de midi : brisolée royale cuite au feu de bois, servie avec six sortes de fromages d'alpage, viande séchée de première qualité, lard, figues, pommes, raisins, châtaignes à discrétion.

Façonnage du pain : chacun pourra confectionner son propre pain, le cuire et l'emporter.

Le prix de la course comprend le trajet en car ainsi que la Brisolée (sans les boissons) et votre pain.

Prix membre : 85.- / Non-membre : 92.- / inscription et paiement au bureau. Départ : 8h15 / Vélodrome

Accompagnatrice : Özlem



LE NOUVEAU SITE INTERNET DES TL

Les TL travaillent actuellement à l'élaboration de leur nouveau site internet et afin de garantir l'accessibilité de celui-ci à toutes et à tous en toute autonomie il leur importe de le faire tester en particulier aux séniors et aux personnes malvoyantes dans le but de garantir une expérience optimale. Pour ce faire, les TL cherchent à rencontrer des personnes de l'AVIVO le jeudi 3 novembre entre 9h et 17h dans les locaux de l'AVIVO Lausanne. Les interviews durent une heure par personne avec un cadeau pour vous remercier. L'AVIVO Lausanne vous encourage à participer à cette journée.



Inscription par tél.
021 312 06 54.

THE DANSANT DE L'AVIVO LAUSANNE

le vendredi 14 octobre à 14h00 2022

Après une longue période d'interruption, les thés dansants de l'AVIVO Lausanne ont repris avec succès et pour le plus grand plaisir de ses membres. Venez passer un merveilleux moment **en compagnie de Gianni Maselli**

Maison du
Peuple
salle Jean-
Villars Gilles,
Place
Chauderon
5,1003
Lausanne
Prix : 9.-
première
boisson incluse.

**Prochain thé
dansant** :
11 novembre
2022 avec **Peter
Molnar**



Promenade-visite : LES PARCS D'OUCHY EN AUTOMNE

L'AVIVO Lausanne a le plaisir de vous proposer une promenade accompagnée aux parcs d'Ouchy aux dates suivantes :

Mercredis 12 et 19 octobre 14h30
Rendez-vous devant l'entrée de
l'ancien musée de l'Elysée, av.
de l'Elysée 18.

Une visite des points-de-vue exceptionnels, anecdotes et curiosités, évocation d'histoires insolites, de personnages fascinants liés aux lieux,

observation de détails singuliers et d'essences particulières, histoire de belles demeures, œuvres d'art. Il y a toujours à découvrir dans ces lieux pourtant si familiers. La promenade se déroule par groupe de 10 personnes et dure environ 1h30.



Inscription gratuite pour les membres de l'AVIVO par tél. 021 312 06 54.
Accompagnatrice : Françoise Burri.

Visite le vendredi 14 octobre 14h30

Quand les murs se colorent

Sur la trace de murs dessinés, colorés, décorés : trompe-l'oeil, fresques, mosaïques et autres découvertes insolites vous attendent au centre-ville.

De la grotte de Lascaux aux hiéroglyphes, l'art mural existe depuis toujours mais c'est plus récemment qu'il s'affirme. Avec cette balade, partons à la découverte des fresques, trompe-l'œil, mosaïques et graffitis dans l'espace public lausannois où des artistes formés ou autodidactes et aux styles bien distincts ont laissé libre cours à leur imagination et ont donné des couleurs à nos murs. Laissez-vous émerveiller... Balade adaptée autant aux groupes d'adultes, de la région ou pas, qu'aux familles. Groupes aussi bienvenus. Un parcours au centre-ville nous emmènera dans certains endroits plus méconnus.



Départ : Devant le CPHV (Centre Pédagogique Handicapés de la Vue)
Avenue de France 30, 1004 Lausanne, à quelques pas de l'Hôpital ophtalmique.

Accès bus : Station Ecole de Commerce (ligne 88)
Station Chauderon, puis 350 mètres à pied (lignes 84, 3, 6, 16, 17, 19, 21, 60, métro M2). Accompagnée par Stéphanie Smith et Fabienne Duffey, guides d'accueil du MdA et en la présence de Françoise Burri.

Reprise d'activité : CINEMA

**JEUDI 13 OCTOBRE
2022 à 14H00**

Nous avons le plaisir d'annoncer que nos séances de cinéma reprennent le 13 octobre 2022 à 14h00. Elles auront lieu tous les 2^{èmes} jeudis du mois dans les locaux de l'AVIVO Lausanne, par groupe de 10 participants et sur inscription par tél. 021 312 06 54.



AVATAR de James Cameron

Jake Sully, ancien marine immobilisé dans un fauteuil roulant, est envoyé en mission sur la planète Pandora. Là, il doit participer à un programme d'étude du peuple autochtone, les Na'vi. L'atmosphère de Pandora étant toxique, son esprit est projeté dans un hybride biologique commandé à distance : un avatar. 162 minutes (2009)

J.A.B. 1003 Lausanne

Poste CH SA

Merci de l'engagement des Vaudois qui ont voté à 62% NON à AVS21

Mais après un vote très serré et un suspense intense, AVS21 a été acceptée de justesse par le peuple. Pour l'AVIVO, qui s'est battue en faveur du NON, la lutte continue! Comme elle l'a fait depuis plus de 75 ans, l'AVIVO se bat pour l'application de la Constitution qui déclare à son article 112, al2 litt b que *les rentes AVS doivent couvrir les besoins vitaux*. Dans un premier temps, l'AVIVO se bat en faveur d'une indexation complète des rentes à l'inflation, une 13ème rente AVS, une augmentation substantielle des rentes et des PC, prestations complémentaires. Nous y reviendrons!

Primes et déprime

Nous nous doutions bien que ce mardi 27 septembre serait un coup de massue pour les assurés LAMal. Et nous n'avons pas été surpris hélas. Une bonne partie de la population vaudoise est touchée de manière significative par 6,1% d'augmentation en moyenne. Cela signifie, modèles, âges et régions confondus une hausse de 21 francs 50 par mois. En période d'inflation et d'ascension des prix, c'est douloureux.

Le canton estime quand même que grâce aux subsides un tiers des vaudois et vaudoises seront peu touchés. Il n'en reste pas moins que les assurés sont sans moyens de défense, si ce n'est de changer de caisse maladie avant le 29 novembre pour choisir la plus favorable. Ce n'est pas simple car les assureurs sont si créatifs que les modèles se développent miraculeusement.

C'est pourquoi les sites **RSR.ch/primes** et **FRC.ch/primes** aident à s'y retrouver. L'AVIVO peut vous y aider au 021 312 06 54. En outre, le département de la santé DSAS offre une page internet www.vd.ch/primes.

Mais surtout dès le 17 octobre une permanence téléphonique répondra aux questions, surtout de la part de ceux qui ont reçu les décisions de primes de leurs assureurs actuels. Voici ce numéro précieux: 058 611 11 75

On peut conclure que le système LAMal atteint ses limites. L'AVIVO a écrit au Conseil fédéral pour exprimer ses inquiétudes, ses critiques et ses propositions. Alain Berset a répondu 3 mois plus tard et conclut ainsi sa missive: "*En vous assurant que je suis conscient de la charge que les primes de l'assurance obligatoire des soins font peser sur les ménages et que le Conseil fédéral agit en conséquence dans les limites de ces compétences, je vous prie d'agréer... etc.*" Vous voilà rassurés chers membres de l'AVIVO.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger